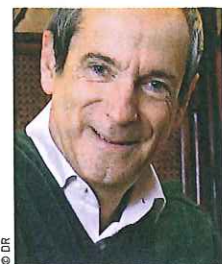


LES TROPHÉES ENVIRONNEMENT

Attribué à des équipes entreprise et/ou maître d'ouvrage et/ou maître d'œuvre pour une action ou une réalisation ayant présenté un projet innovant et reproductible dans le domaine de « la gestion des déchets et des économies de ressources naturelles dans les travaux publics » et dont le bilan met en valeur les économies de ressources réalisées. Avec le parrainage du ministère de l'Économie, de l'Énergie, du Développement durable et de l'Aménagement du territoire et de l'Ademe (Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Énergie).



« NOUS AVONS BESOIN DE LA CRÉATIVITÉ DES ENTREPRISES »

GUY GEOFFROY,
PRÉSIDENT DES ECO-MAIRES,
DÉPUTÉ-MAIRE DE COMBS-LA-VILLE

Les acteurs des travaux publics constituent des interlocuteurs privilégiés des élus locaux. C'est une évidence ! Leur rôle dans l'aménagement des espaces publics est fondamental et l'engagement dans un partenariat commun des Eco-Maires et des entreprises représentées par la FNTP ne fait que concrétiser une réalité ancienne. D'autant que, dans nos démarches communes, nous devons passer d'une « simple » défense de notre environnement à la conception et la construction de l'espace habité de demain qui nécessite l'invention de nouvelles formes d'urbanité. Pour appréhender et maîtriser l'ensemble des dimensions (environnementale, économique et sociale) de ce vaste projet, cet engagement citoyen d'un secteur économique nous apparaît indispensable.

Dans le domaine du développement durable, en particulier, qui constitue l'une des préoccupations essentielles des Eco-maires, nous avons besoin d'imagination et de créativité. L'intervention de tous, en particulier ceux qui, comme les entreprises de travaux publics, sont au contact permanent tant des élus que des populations, constitue une véritable nécessité. Et nous attendons de ce secteur qu'il maintienne le dynamisme dont il fait preuve.

Ses démarches individuelles et collectives montrent qu'il possède la technicité et les qualifications nécessaires et qu'il entend progresser encore. Il y a donc largement matière à valoriser ses initiatives et ses innovations et avoir choisi de le faire au Salon des Maires me paraît d'autant plus pertinent que cet événement « bouillonnant » est une occasion de plus aux partenaires que nous sommes de se rencontrer. Et bien sûr d'apprécier la qualité des réalisations présentées par les lauréats.



« VALORISER LES DÉMARCHES RÉALISTES »

3 QUESTIONS À **JEAN-LOUIS MARCHAND,**
PRÉSIDENT DE LA COMMISSION
DÉVELOPPEMENT DURABLE DE LA FNTP

Comment définir le prix Environnement ?

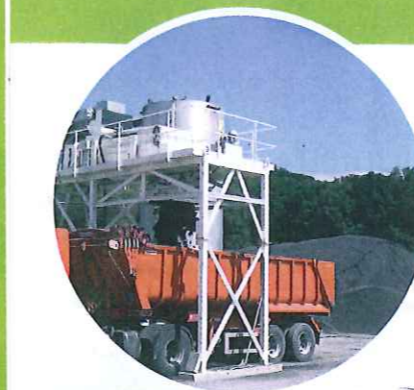
En réalité, les thématiques directement liées au développement durable, appartiennent au périmètre de la recherche des travaux publics depuis de nombreuses années, avec une sémantique différente peut-être. Il s'agissait, et depuis longtemps, de travailler autour de la réduction de la consommation énergétique et de l'économie de la ressource naturelle. Ce qui a débouché logiquement sur une recherche de produits ou de types d'intervention dont l'impact était de plus en plus faible sur l'environnement. Le prix Environnement a pour mission de mettre en valeur, parmi de nombreuses démarches d'une très grande qualité, celles qui explorent de nouvelles voies ou qui ouvrent à tous des possibilités réalistes.

Quels sont les axes que doit suivre la recherche environnementale dans les TP ?

Ce sont les problématiques du développement durable : économies d'énergie, réduction de l'émission de gaz à effet de serre ou encore maintien ou développement de la biodiversité. Ce qui se traduit concrètement par des process ou des conditions de mise en œuvre économes en ressource, maîtrisant les déchets, d'un impact minimal sur l'environnement. Lauréates ou non du concours de la fédération, nos entreprises ont déjà apporté beaucoup de réponses concrètes et aujourd'hui mises en œuvre. Regardez, par exemple, dans le secteur routier, la réfection des voies avec recyclage, sur place, des déchets de chantier ; ou encore la mise au point de revêtements de plus en plus « verts ». J'ajouterai que je suis impressionné par le remarquable investissement des PME dans ce domaine. Nombreux sont les dossiers qui les concernent pour des innovations de qualité.

Existe-t-il des voies à développer, voire à explorer ?

Toujours ! Même si, grâce à notre initiative ou en dehors d'elle, les entreprises poursuivent leur recherche. D'autant qu'il nous est possible aujourd'hui de nous inscrire dans une démarche nationale clairement définie à l'issue du Grenelle de l'environnement. L'édition 2009 montre d'ailleurs que le mouvement est déjà lancé puisque l'un des dossiers est consacré à la réduction de l'effet de serre par la diminution des émissions de CO₂. Je souhaite que l'année prochaine nous révèle encore de nouvelles approches, par exemple dans le domaine de la biodiversité. C'est un secteur où nous sommes compétents et certainement imaginatifs. Alors montrons-le !



Le mélange étendu à froid, une émulsion de bitume et d'eau, est appliqué en couche de 5 à 8 cm. Le compactage engendre la rupture de l'émulsion et chasse l'eau.



1^{er} PRIX : LE PROCÉDÉ ECOREV'

RÉCYCLAGE TOTAL ET MISE EN ŒUVRE À FROID POUR LES ROUTES

Le procédé ECOREV', exploitable sur toutes les routes à faible trafic, exploite des granulats recyclés et une émulsion à froid. Le bilan environnemental (énergie et GES) est excellent et le procédé est aussi plus économique que les procédés traditionnels à chaud.

ECOREV' est un procédé de réalisation des couches de roulement des routes à faible trafic, utilisant 100% de granulats recyclés et un enrobé constitué d'une émulsion bitumineuse utilisée à froid. Il répond notamment à des exigences supérieures à celles définies par la Direction des routes de la Drôme pour encourager l'émergence de produits et procédés moins nocifs pour l'environnement. Il a été testé en septembre 2009 sur la D143. ECOREV' répond au double objectif de réutilisation de produits recyclés et de réduction de la dépense énergétique nécessaire à la fabrication et la mise en œuvre. Les enrobés sont concassés et criblés pour obtenir un granulats d'un diamètre compris entre 0/10 et 0/14. L'entreprise a constitué un stock de 40000 tonnes en acquérant les déchets issus de la réfection de la couche de roulement d'un tronçon d'autoroute du département. Dans le mélange final, ils constituent 100% de la quantité nécessaire (la Direction des routes de la Drôme avait fixé un objectif minimal de 40%). Le recyclage total des granulats a le double mérite d'économiser la ressource naturelle et de transformer ce qui était

considéré comme des déchets en matières premières. L'émulsion a été mise au point avec la collaboration des laboratoires Arkema et Epsilon et le fournisseur Demag. Il s'agit d'un mélange, réalisé à froid, d'une émulsion de bitume et d'eau. Le mélange est appliqué, en couches de 5 à 8 cm, sur une couche d'accroche de 250 g/m² de bitume résiduel. Après le répandage, le compactage engendre une rupture de l'émulsion et le départ de l'eau. Le bilan environnemental global d'ECOREV', comparé à l'utilisation d'enrobés réalisés à chaud avec des produits non recyclés est très significatif. Outre l'économie de matière première minérale, il conduit à une réduction de la dépense énergétique de 60%, des Gaz à effet de serre (GES) de 52%. La mise en œuvre s'effectue sans fumée avec un dégagement de vapeur toxique considérablement réduit. Entre fabrication, transport et mise en œuvre, l'économie d'énergie par rapport aux procédés traditionnels atteint 58%. Enfin, le procédé est globalement plus économique puisqu'il ressort une différence de prix de l'ordre de 10% et s'adapte à toutes les chaussées à faible trafic.

LES LAURÉATS

Entreprise 26, basée à Portes-lès-Valence, emploie 75 personnes dans son activité de travaux publics.

Elle mène depuis de nombreuses années une politique volontariste au regard de l'environnement. Certifiée ISO 9001 et 14001, SMI QSE, elle participe à de nombreuses initiatives comme la mise au point d'un calculateur carbone-chantier dans le cadre de l'élaboration de bilans carbone pour les entreprises de TP.